

Questions du public

08 juillet 2019

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Après ces propos de fond, y a-t-il des questions dans le public ? Je précise que comme c'est enregistré, les propos exhaustifs qui sont tenus sont accessibles par tout Eybinois sur le site de la Ville.

Un INTERVENANT : Bonsoir.

J'assiste pour la première fois à un Conseil municipal. Je suis satisfait du spectacle, mais franchement, la démocratie, j'ai quand même un doute. J'ai entendu des gens qui parlaient, personne ne s'écoutait. L'équipe municipale majoritaire, je trouve qu'elle n'assume pas ses choix, notamment dans la résolution 24. Deux Conseillers municipaux étaient contre ce projet, mais par contre, ils ont voté pour. Ils ne se sont même pas abstenus. Ils ont dit que c'était un mauvais accord, mais ils ne se sont pas abstenus.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Vous ne parlez pas des élus de la majorité, mais des élus de l'opposition.

Un INTERVENANT : Le groupement des élus qui votent pour, donc la majorité. Je trouve que vous n'avez écouté personne. Vous présentez vos résolutions, les gens font leur présentation, leurs remarques, mais il n'y a aucune écoute. Je suis sidéré.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Pour la délibération 24, les gens voulaient préciser qu'ils trouvaient regrettable que la loi ne permette pas d'aller plus loin, et ils ont exprimé, chacun, que ce soit les élus de l'opposition ou de la majorité, les éléments qui leur paraissaient judicieux d'intégrer dans la loi nationale, mais nous sommes, bien évidemment, dans un cadre contraint.

Un INTERVENANT : Il faut écouter. Il y a deux élus qui ont dit que c'est un mauvais accord. Ils ont quand même voté pour la délibération.

M. Pierre BEJAJI : Monsieur le Maire, j'ai effectivement dit que c'était un mauvais accord, mais dans la vie, il y a plein de mauvais accords, et il vaut mieux un mauvais accord que pas d'accord du tout. À un moment donné, on prend ses responsabilités et on vote des accords. Je pense que ce n'est pas forcément un bon accord. Je ne suis pas sûr qu'il était possible d'en faire un meilleur, honnêtement et j'ai surtout critiqué la position du Gouvernement qui nous a amenés à cette situation.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Monsieur Lounès.

M. Belkacem LOUNÈS : Monsieur le Maire, si je peux me permettre, je trouve qu'ayant eu l'expérience de Conseiller régional, au Conseil régional, on vote également des délibérations, mais une délibération est proposée par un groupe, la majorité ou par l'opposition, et ensuite elle est discutée et elle peut être amendée, c'est-à-dire modifiée par les propositions des uns et des autres, et ensuite elle est adoptée avec les modifications. Mais ici, je ne l'ai pas tellement vu. Soit la délibération est retirée, soit elle est votée par la majorité telle quelle, et comme on est minoritaire, on a toujours tort.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il y a des commissions pour ce faire.

M. Belkacem LOUNÈS : Le Conseil municipal est un lieu de délibération.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Dans les commissions, s'il y a un représentant de chaque groupe politique, c'est pour pouvoir faire ce débat de fond avec, en plus, les techniciens qui peuvent donner tous les compléments, parce que dans une délibération, il y a plein d'éléments techniques aussi. Quand on veut la modifier, amender des choses, demander des précisions, cela nécessite d'avoir des compléments de la part des services techniques.

M. Belkacem LOUNÈS : Vous savez très bien que même dans les commissions, il y a une majorité d'élus qui sont de la majorité qui finissent toujours par l'emporter, et c'est très difficile d'entendre l'opposition, même quand elle a de bonnes idées.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : On entend rarement l'opposition exprimer de bonnes idées, parce qu'elle ne veut pas débattre. (*Rires*). Il y a beaucoup de commissions dans lesquelles vous êtes absents, et on regrette que vous ne portiez pas le débat.